

# Compétences et attributs essentiels exigés pour des études en orthophonie

## A. Survol

Le présent document fournit des renseignements destinés aux candidates et candidats aux programmes d'orthophonie, ainsi qu'aux étudiantes et étudiants, au corps professoral, au personnel, aux fournisseurs de services d'accessibilité, aux professionnels de la santé et au grand public, relativement aux compétences et aptitudes essentielles (CAE) attendues des candidates et candidats aux programmes d'orthophonie menant à l'exercice de cette profession au niveau débutant. Les objets du présent document sur les CAE sont les suivants :

- fournir des renseignements aux candidates et candidats éventuels en orthophonie afin qu'elles et ils puissent faire un choix éclairé quant à leur admission à un programme;
- aider à orienter les candidates et candidats, le corps professoral et le personnel des programmes d'orthophonie en vue de la réussite des compétences et aptitudes essentielles;
- aider les candidates et candidats en orthophonie, éventuels et actuels, à décider si elles ou s'ils devraient s'inscrire aux services d'accessibilité pour étudiantes et étudiants, si elles ou s'ils sont acceptés au programme;
- aider les étudiantes et étudiants, les conseillères et conseillers en accessibilité étudiante, le corps professoral, le personnel et les professionnels de la santé à mettre au point et en œuvre des accommodements raisonnables, de sorte que les candidates et candidats puissent satisfaire aux exigences relatives aux CAE;
- aider à assurer la sécurité des apprenantes et apprenants au cours de leur programme d'études et

- aider à assurer la sécurité des patientes et patients/clientes et clients lors des rencontres en clinique avec les étudiantes et étudiants.

## **B. Compétences et attributs essentiels pour des études supérieures en orthophonie**

(Adapté de la Geisel School of Medicine, Dartmouth College :

<https://geiselmed.dartmouth.edu/admin/learnserv/esmpg.shtml>)

L'orthophoniste fait office d'érudit, de communicateur, de collaborateur, de clinicien, de professionnel, de défenseur et leader (ACOROA – Ébauche – Compétences essentielles de la pratique de l'orthophonie; Référentiel CanMEDS : <http://www.royalcollege.ca/rcsite/canmeds/canmeds-framework-e>). Les programmes d'orthophonie des universités de l'Ontario ont la responsabilité de fournir aux étudiantes et étudiants d'orthophonie des occasions leur permettant de développer les compétences essentielles pour remplir leurs fonctions, et de pouvoir exercer leur profession au niveau débutant en Ontario. Pour pratiquer à titre d'orthophoniste en Ontario, une personne doit également obtenir un agrément de l'organisme de réglementation provincial, en l'occurrence l'Ordre des audiologistes et des orthophonistes de l'Ontario (OAOO).

Les études supérieures en orthophonie exigent l'accumulation de connaissances scientifiques et, simultanément, l'acquisition de compétences et attributs spécifiques. Les CAE sont les compétences et attributs permettant aux diplômées et diplômés en orthophonie de développer des connaissances scientifiques, des compétences et des attitudes spécifiques, afin de respecter les normes essentielles de compétences pour l'exercice de la profession. Les CAE constituent le fondement de la réussite scolaire et de la pratique de l'orthophonie, une fois le diplôme obtenu. Il ne faudrait pas interpréter une offre d'admission à un programme d'orthophonie comme étant la preuve que le programme a vérifié de façon indépendante si une candidate ou un candidat possède ces CAE.

Les diplômées et diplômés en orthophonie doivent démontrer des compétences et des attributs dans 4 catégories principales :

- Fonctions sensorimotrices
- Cognition
- Communication
- Professionnalisme

#### **i. Fonctions sensorimotrices**

Les étudiantes et étudiants doivent démontrer des fonctions sensorimotrices suffisantes afin de :

- Se rendre (et prendre part) à tous les cours et activités formant le programme d'études, y compris les discussions en petits groupes et les présentations, les cours magistraux donnés à l'ensemble de la classe, les interactions personnelles, les démonstrations, les rencontres avec des clientes et clients (à distance et à proximité)
- Lire, écrire et utiliser des médias numériques
- Effectuer des procédures d'évaluation de base, y compris examiner des clientes et clients
- Fournir une thérapie et d'autres aspects de soins
- Fonctionner dans divers contextes (p. ex., cliniques de jour, soins en hospitalisation, soins communautaires, milieux scolaires)
- S'exécuter de manière autonome et compétente dans des milieux cliniques parfois stressants et distrayants

- Démontrer ses compétences

Les activités exigeant des capacités sensorimotrices comprennent, sans toutefois s'y limiter : Lire des livres, des articles et des ressources en ligne; prendre part à des classes, des petits groupes, des présentations de clientes et clients, des sessions de révision et des travaux en laboratoire; utiliser un ordinateur; travailler avec de jeunes enfants dans un milieu communautaire ou préscolaire; réaliser un examen clinique d'élocution et de déglutition; mener des procédures instrumentalisées, notamment des évaluations audiolinguistiques, des évaluations d'élocution et des évaluations de déglutition; accompagner les membres d'équipe à leurs rondes et lors de congrès de pratiques médicales; porter des équipements appropriés – tels que gants, blouses et masques – exigés par la situation clinique.

## **ii. Cognition**

Outre les fonctions cognitives de base – telles que le langage, la mémoire, l'attention et les fonctions visuo-spatiales – les étudiantes et étudiants doivent être en mesure de démontrer des capacités cognitives de haut niveau, y compris les suivantes :

- Fonctions exécutives (p. ex., initiation, régulation du comportement, flexibilité cognitive)
- Calcul
- Analyse
- Synthèse
- Organisation
- Application
- Pensée rationnelle

- Raisonnement clinique
- Raisonnement éthique
- Jugement sûr

Les capacités cognitives de haut niveau comprennent, sans toutefois s'y limiter : Comprendre, synthétiser et se rappeler de matières présentées en classe, en laboratoire, en petits groupes, lors d'interactions avec les clientes et clients et lors de réunions avec des précepteurs; comprendre les relations tridimensionnelles, telles que celles démontrées en laboratoire d'anatomie; réussir des examens oraux, écrits et de laboratoire; comprendre les enjeux éthiques liés à la pratique de l'orthophonie; résoudre des problèmes, seul(e) et en petits groupes; interpréter des résultats d'examens de clientes et clients et des tests de diagnostic; analyser des caractéristiques de clientes et clients et de milieux, et déterminer la séquence appropriée d'événements susceptibles d'avoir une incidence positive sur le traitement; trouver des solutions à des problèmes cliniques et faire montre d'un bon jugement dans une variété de contextes cliniques; faire des présentations concises, convaincantes et rigoureuses se fondant sur divers types de collecte de données, y compris les recherches dans le Web; savoir comment organiser l'information, les documents et les tâches afin d'assurer un rendement efficace en milieux cliniques; entreprendre, planifier et organiser des tâches d'apprentissage et cliniques; comprendre comment travailler et apprendre de manière autonome; comprendre comment fonctionner de manière efficace au sein d'une équipe scolaire ou de soins de santé.

### **iii. Communication**

Les étudiantes et étudiants doivent être en mesure de communiquer de manière habile avec les membres du corps professoral et d'autres membres de la faculté ou de l'équipe de soins de santé, la clientèle, les familles et les autres étudiantes et étudiants, dans la langue de leur programme d'études supérieures (l'anglais ou le français), afin de pouvoir :

- Obtenir des renseignements
- Communiquer des renseignements
- Éclaircir des renseignements
- Créer un rapport
- Développer des relations thérapeutiques
- Démontrer des compétences

Les situations exigeant des aptitudes de communication efficace comprennent les suivantes, sans toutefois s'y limiter : Répondre à des questions d'examens oraux et écrits, susciter des renseignements sur les antécédents d'une cliente ou d'un client, présenter de l'information de vive voix ou par écrit aux précepteurs, participer à des discussions/interactions parfois rapides en petits groupes; rédiger des rapports d'évaluation et documenter les traitements; faire des présentations (formelles et informelles) dans des milieux universitaires et cliniques; communiquer avec des membres de la faculté ou de l'équipe de soins de santé; parler avec les clientes et clients et leurs familles au sujet de questions de communication et de déglutition; interagir de manière thérapeutique avec les clientes et clients; éduquer les clientes et clients, les familles et d'autres parties prenantes participant aux soins des clientes et clients; interagir avec les précepteurs cliniques et leur répondre; et rédiger des notes et rapports et faire des devoirs et recherches sur une plateforme pédagogique dans le Web. Il importe de noter que certains programmes peuvent avoir des exigences de communication spécifiques destinées à combler les besoins de la population d'une zone géographique déterminée.

#### **iv. Professionnalisme**

Les étudiantes et étudiants doivent faire montre d'une conduite mature et éthique. Elles et ils doivent être en mesure de :

- constamment faire preuve d'intégrité, d'honnêteté, d'empathie, de sollicitude, d'impartialité, de respect de soi et des autres, de diligence et de dévouement
- terminer promptement tous les travaux et toutes les tâches relativement à l'évaluation et au traitement des clientes et clients
- communiquer avec les clientes et clients, les examiner et leur prodiguer des soins—y compris celles et ceux dont le genre, l'ethnicité, la culture, l'orientation sexuelle ou les croyances spirituelles diffèrent des leurs
- développer des relations matures, sensibles et efficaces, et ce, non seulement avec les clientes et clients, mais également avec tous les membres de la faculté, de la collectivité et des équipes de soins de santé
- respecter les lois et règlements provinciaux, nationaux et locaux, ainsi que les codes de conduite de l'université
- tolérer des charges de travail exigeantes sur le plan physique, émotionnel et mental
- fonctionner de manière efficace sous pression et faire un usage proactif des ressources mises à leur disposition pour les aider à maintenir leur santé physique et mentale
- s'adapter à des environnements en changement et être en mesure d'en apprendre malgré l'incertitude et
- assumer pleinement leurs responsabilités et la responsabilité de leurs comportements.

Les exemples de comportement professionnel comprennent les suivants, sans toutefois s'y limiter : Se présenter à temps et bien préparé(e) en vue des expériences obligatoires; remettre ses travaux à temps; s'abstenir de plagier ou de tricher; traiter avec respect le corps professoral, le personnel et les autres étudiantes et étudiants;

s'efforcer de comprendre les préjugés et les préconceptions susceptibles d'affecter les interactions avec les clientes et clients ou les relations collégiales (particulièrement en ce qui a trait à la race et à l'ethnicité, à l'orientation sexuelle, au genre, au handicap, à l'âge et aux différences religieuses); développer des relations de travail efficaces avec les précepteurs, le personnel et les pairs, en acceptant des rétroactions constructives; maintenir une attitude professionnelle lors d'interactions cliniques; se représenter de manière exacte; apprécier et protéger la confidentialité des clients; répondre de manière sensible aux problèmes sociaux et psychologiques des clientes et clients; comprendre les préjugés et les stigmates sociaux et ne pas les renforcer; développer des compétences d'écoute empathique; se porter à la défense des clientes et clients, s'il y a lieu; utiliser les ressources de l'hôpital/de la clinique/de la faculté de manière responsable; arriver préparé(e) et à temps pour toutes les réunions cliniques; obtenir des conseils lorsque vient le moment de résoudre des dilemmes éthiques; recevoir des rétroactions constructives des précepteurs et d'autres membres d'équipe, et ce, avec un esprit ouvert et avec l'intention de s'améliorer; contribuer à l'efficacité, à l'efficience et à la collégialité de ces équipes.

### **C. Étudiantes et étudiants handicapés**

Les programmes d'orthophonie de l'Ontario s'engagent à s'assurer que les étudiantes et étudiants puissent profiter d'un milieu d'apprentissage dévoué à la promotion des savoirs, et fondé sur les principes de l'accès équitable et de la dignité de la personne; à ce titre, ils s'engagent à faciliter l'intégration des étudiantes et étudiants ayant un handicap à la collectivité universitaire. Leurs facultés et écoles s'efforcent également de préserver l'intégrité didactique de l'université et du programme en affirmant que toutes les étudiantes et tous les étudiants satisfassent aux exigences essentielles du programme et de ses cours.

Chaque étudiante ou étudiant ayant un handicap est en droit d'obtenir des accommodements raisonnables afin de l'aider à satisfaire aux normes du programme et aux exigences universitaires. Ces accommodements raisonnables ne peuvent compromettre les exigences essentielles d'un programme ni la sécurité et le bien-être



des clientes ou clients/patientes ou patients. La raison d'être d'un accommodement raisonnable est de s'assurer que l'étudiante ou l'étudiant ayant un handicap ait la même chance que ses pairs d'atteindre le niveau opérationnel requis, sans toutefois garantir la réussite du programme.

L'exploration des options d'accommodements raisonnables peut nécessiter une certaine flexibilité, et ce, tant de la part de l'université que de celle de l'étudiante ou étudiant ayant un handicap, tout en s'assurant que les normes et exigences scolaires et techniques du programme soient maintenues. L'étudiante ou étudiant ayant un handicap doit pouvoir démontrer les connaissances et comportements requis, et accomplir les fonctions nécessaires de manière indépendante et sécuritaire. Dans de rares circonstances, il se peut qu'un intermédiaire soit approprié. Les cas où la présence d'un intermédiaire n'est pas appropriée comprennent, par exemple, toute situation où l'intermédiaire doit fournir un soutien cognitif; ou agit comme substitut à des compétences cognitives; ou mène une évaluation ou prodigue un traitement entièrement seul; ou supplémente un raisonnement ou un jugement clinique. La pertinence d'un intermédiaire sera évaluée au cas par cas.

Avant d'accepter une offre d'admission, on conseille fortement aux étudiantes et étudiants susceptibles de nécessiter des accommodements en raison d'un handicap de revoir les politiques, procédures et règlements ayant trait aux accommodements et de consulter les services d'accessibilité de l'université, ainsi que la faculté/l'école qui fait l'offre. Veuillez s.v.p. noter que certains accommodements obtenus dans des milieux éducatifs préalables peuvent ne pas être appropriés, particulièrement en ce qui a trait aux exigences cliniques. Si elles ou ils sont admis, les étudiantes et étudiants devront respecter les politiques et procédures de l'université et de la faculté/l'école où se trouve le programme.

**Nota :** Certains programmes de l'Ontario peuvent avoir des exigences essentielles additionnelles spécifiques à ces derniers.

Approuvé par l'OCUPRS, décembre 2018